

## FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DES SOINS

*A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire*

### Fonctions

**Directeur des soins, adjoint au coordinateur général des Instituts de Formation des Professionnels de Santé du Groupement Hospitalier Bretagne Atlantique**

Cotation de la part fonctions de la PFR :

**3**

L'IFPS de Vannes est rattaché au :

**Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, direction commune des établissements de Vannes-Auray, Ploërmel, Josselin, Malestroit, Quiberon et Belle île en mer (territoire de santé N°4).**

**Adresse :**

20 Bd Général Maurice Guillaudot  
BP 70555  
56017 VANNES CEDEX

**Personne à contacter :**

Monsieur Philippe COUTURIER, Directeur Général.

Tél : 02.97.01.40.00

Email : [dq@ch-bretagne-atlantique.fr](mailto:dq@ch-bretagne-atlantique.fr)

### Présentation générale et synthétique de l'IFPS

L'IFPS de Vannes, intégré au sein du site de l'université de Bretagne Sud, est agréé pour les formations initiales suivantes :

- IFSI : agrément pour 125 places
- IFAS : agrément pour 152 places
- IFAP : agrément pour 40 places
- CFARM : agrément pour 40 places

L'IFPS intègre également un Centre de Formation Continue et le CESU 56.

L'objectif principal de l'IFPS est de former des professionnels de santé rapidement employables, tout en tenant compte des besoins du bassin de population du territoire de santé N°4.

Pour y parvenir, l'IFPS s'appuie sur un projet pédagogique inspirant.

Le panel de formations initiales et continues proposées est un véritable atout de l'IFPS permettant un travail en inter-filiarité au bénéfice de la prise en charge des patients.

La robustesse des enseignements transmis, inspirés des référentiels de formation, et du maillage réalisé avec les différents lieux de stage permet une adaptation en permanence de la formation aux attendus du terrain, gage de crédibilité auprès des employeurs.

Depuis septembre 2024, l'IFPS a mis en place deux nouvelles filières :

- La filière en anglais BBNS, permettant pour les étudiants IDE de suivre en parallèle un cursus en anglais (unités d'enseignement et stages à l'étranger) ;
- La filière inclusive, permettant d'intégrer des étudiants en situation de handicap et d'adapter la formation à leurs besoins.

L'IFPS de Vannes est en forte croissance depuis plusieurs années et participe à plusieurs projets innovants (projet EDSAN « Education en Santé Numérique », Projet Labo « santé – social », Projet Motion Up, ...) en lien avec les acteurs du

territoire.

Le développement de ses activités s'est accompagné d'une évolution des effectifs. A ce jour, l'équipe est composée d'environ 30 formateurs et de sept agents administratifs.

Pour mener à bien ses missions, la direction de l'IFPS est assistée de 3 coordinateurs :

- Un coordinateur projets et stratégie,
- Un coordinateur des formations initiales (IFSI, IFAS, IFAP et CFARM),
- Un coordinateur de la formation continue (dont le CESU 56).

Les locaux de l'IFPS, spacieux, éclairés, disposant de nombreuses salles de cours (dont des amphithéâtres), des salles de travaux pratiques, d'un laboratoire de simulation, sont un lieu d'épanouissement des étudiants et des élèves.

## Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

☞ Liaisons hiérarchiques :

Le Directeur des soins, adjoint au coordinateur général des Instituts de Formation des Professionnels de santé du Groupement Hospitalier Bretagne Atlantique est placé sous la responsabilité directe du Directeur Général.

☞ Liaisons fonctionnelles :

Le Directeur des soins, adjoint au coordinateur général des Instituts de Formation des Professionnels de santé du Groupement Hospitalier Bretagne Atlantique travaille en liaison étroite avec celui-ci. Il est également rattaché au Pôle Ressources Humaines et Organisation des Soins dont la coordination est assurée par la Directrice des Ressources Humaines. Il travaille en lien avec les autres Directeurs de ce pôle : DRH et DRH adjointe, Coordinatrice Générale des soins et Directrice des soins, Directrice des affaires médicales et de la recherche.

Il travaille également en liaison avec les autres membres de l'équipes de direction et plus largement les professionnels des établissements du territoire.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

### Implication dans le pilotage stratégique des instituts :

- Assistance et conseils au coordinateur général des IFPS et au chef d'établissement sur les choix stratégiques, notamment quant à la politique de formation sanitaire et sociale, en cohérence avec le schéma régional des formations correspondantes,
- Représentation du coordinateur général des IFPS et participation au GCS-Institut de formation (GCS 56 et GCS Bretagne),
- Participation à l'élaboration du projet des instituts, en lien avec le projet de soins et le schéma régional des formations sanitaires et sociales : élaboration, suivi, évaluation et communication interne,
- Relation avec les partenaires extérieurs impliqués dans la politique de formation : ARS, DREEST, Universités de Bretagne Sud et Université de Rennes, et Conseil Régional (contribution au schéma régional, discussion budgétaire...),
- Communication et information des publics concernés sur les métiers et la formation.

### Management opérationnel des instituts :

- Participation à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion de(s) institut(s) : organisation interne, gestion des ressources humaines et physiques, gestion budgétaire dans le cadre de sa délégation,
- Conception dans un cadre concerté, mise en œuvre, contrôle et évaluation du projet pédagogique
- Animation de l'équipe pédagogique,
- Implication dans l'organisation et la conduite du conseil pédagogique et /ou technique,
- Pilotage et mise en œuvre des épreuves de sélection,
- Accompagnement de l'expérimentation de l'universitarisation de la formation IDE
- Mise en œuvre de la réingénierie de formation IDE à compter de septembre 2026
- Implication dans la gestion des étudiants et de la vie étudiante : accueil, information, mise à disposition des ressources pédagogiques et de recherche, traitement des situations individuelles...

Au-delà des missions propres aux instituts, le Directeur des soins participe à différents projets institutionnels selon les

demandes formulées par le Directeur Général au regard de ses compétences.

Compétences professionnelles requises / prévues :

Directeur(trice) de Soins, la formation EHESP est requise, le candidat est doté d'une expérience managériale confirmée, d'un parcours professionnel diversifié et d'une expérience significative en institut de formation.

Des formations universitaires en management ou en organisation sont recommandées.

S'agissant d'un poste exigeant, le (la) candidat(e) devra faire preuve de leadership et détenir les savoir-faire suivants :

- Animer et développer un réseau professionnel
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Concevoir des dispositifs et des actions de formation
- Concevoir, négocier et conduire des projets ambitieux et nombreux
- Établir, évaluer, optimiser un budget relatif à son domaine de compétences
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Négocier des prestations, des contrats, des accords avec des interlocuteurs internes, externes
- Piloter, animer, communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports
- Traduire la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation

Connaissances requises :

- Conduite de projet
- Éthique et déontologie médicales
- Éthique et déontologie professionnelles
- Gestion budgétaire
- Ingénierie de la formation
- Management
- Pédagogie
- Soins
- Stratégie et organisation / conduite du changement

Qualités professionnelles attendues :

- Agilité, réactivité pour faire face aux situations imprévues,
- Esprit d'initiative et d'autonomie
- Sens des responsabilités
- Disponibilité et capacité de travail solide
- Rigueur et esprit de synthèse
- Capacité d'écoute, de communication et du sens des relations humaines
- Loyauté et du sens du travail en équipe

### **Autres informations**

Avantages liés au poste :

Le bassin de vie représente un réel facteur d'attractivité de par son environnement et sa qualité de vie.

Directeur des soins non logé - sans indemnité compensatrice de logement - pas de participation aux gardes administratives

Spécificité du poste :

Assurer l'intérim de la coordinatrice des instituts actuellement en absence longue